

# [A LOUER]

Nos réf. : 7/101;103;201

Logements : 10035/02 ; 10033/01 ; 10037/01



## CORTIL-NOIRMONT – Rue du Tensoul, 7, 1450

► **Très beaux APPARTEMENTS, 2 chambres** dans la commune de Chastre ◀

Très beaux appartements situés à Cortil, dans la commune paisible de Chastre, entourés de champs et de verdure. Anciennement maison communale de Cortil-Noirmont, l'immeuble a été rénové avec goût en 2012 et se compose de 8 appartements.

### ACCESSIBILITÉ

L'appartement est situé dans le village de Cortil, à 3 km de la gare de Chastre et à 5 km du centre de Gembloux. Une ligne de bus est accessible au bout de la rue.



### DESRIPTIF

Trois appartements 2 chambres disponibles dès mars 2018, deux situés au premier étage (72m<sup>2</sup>), un au deuxième dans les combles (91m<sup>2</sup>) avec de grandes fenêtres. Les appartements sont bien lumineux.

Chaque appartement est composé d'un hall d'entrée, d'une cuisine (non-équipée), d'un grand salon/salle à manger, d'une salle de douche et d'un WC séparé, et de deux chambres. Des espaces de rangements (buanderie et cave) sont également disponibles.

La vue à l'arrière sur le jardin et les champs est magnifique !

L'accès à l'agréable et vaste jardin muré est commun. A visiter !

### ASPECT FINANCIER et DISPONIBILITÉ

Loyer mensuel	586€ (1 <sup>er</sup> étage) – 549€ (2 <sup>ème</sup> étage)
---------------	--

Charges mensuelles	48€
Libre le	Mars 2018

## FICHE TECHNIQUE

Résidentiel

Année de construction : 2012

Nombre de façades de l'immeuble : 4

Nombre d'étages : 2

Etage du bien : rez-de-chaussée

Parkings extérieurs : oui

Extérieur : terrasse et jardin commun

Chauffage individuel au gaz

## CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ

Notre Maison est une société de logements publics, ce qui signifie que certaines conditions légales doivent être respectées pour l'attribution d'un logement.

Dans le cas de ce logement, il est nécessaire :

- De ne pas être propriétaire d'un autre logement
- Que la personne dispose de revenus moyens, à savoir, de revenus imposables ne dépassant pas 42.400€ (personne isolée) ou 51.300€ (ménage), +2.500€/enfant à charge.